

PM3.1 Courriel concernant l'absence de plainte liée au bruit


RE: Parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin - Modification de décret concernant le suivi du climat sonore en phase d'exploitation

Ariane Côté <Ariane.Cote@edf-re.com>

Lun 2020-11-02 11:42

À : Falardeau Alain, Louis-Olivier <Louis-Olivier.FalardeauAlain@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Marchildon, Cynthia <Cynthia.Marchildon@environnement.gouv.qc.ca>; Sébastien Goupil-Dumont <Sebastien.Goupil-Dumont@edf-re.com>

 1 pièces jointes (861 ko)

20191204_SRB_Déclaration du Demandeur_Signée.pdf;

Bonjour,

J'ai inséré des commentaires en rouge ici-bas.

Je demeure disponible si vous souhaitez en discuter.

Merci beaucoup et cordiales salutations,

EDFLogo

Ariane Côté
Environmental ManagerT: 438-448-4190
M: 514-914-9017

Disclaimer: This email and any attachments sent to EDF employees or their intended recipients should be considered confidential, may contain legal, professional and/or other privileged information, and intended solely for the addressee. If you are not the intended recipient, do not use the information in this email in any way; delete and notify the sender.

De : Falardeau Alain, Louis-Olivier <Louis-Olivier.FalardeauAlain@environnement.gouv.qc.ca>**Envoyé :** October 29, 2020 12:21 PM**À :** Ariane Côté <Ariane.Cote@edf-re.com>

Cc : Marchildon, Cynthia <Cynthia.Marchildon@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin - Modification de décret concernant le suivi du climat sonore en phase d'exploitation

EXTERNAL EMAIL : This email originated from outside the organization. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and are confident the content is safe.

Bonjour madame Côté,

Veuillez noter que la demande de modification de décret concernant les suivis à venir pour le climat sonore en phase d'exploitation est présentement en cours de traitement.

Merci de bien vouloir nous transmettre les éléments suivants afin de pouvoir compléter le traitement de votre demande dès que possible :

- La déclaration du demandeur où le nom du titulaire du décret, soit EEN CA Saint-Robert Bellarmin S.E.C., apparaîtra dans le formulaire en tant qu'associé formant la société de personnes « Parc éolien Saint-Robert Bellarmin »;

La déclaration du demandeur jointe est représentatives des co-propriétaires indivis du parc éolien Saint-Robert-Bellarmin.

En fin d'année 2019, il avait été constaté que des ajustements était requis au niveau des noms des détenteurs des autorisations. Il avait été convenu que cet ajustement serait fait au même moment que la modification liée au suivi sonore.

Ainsi, ce sont les entités suivantes et inscrites à la déclaration qui sont les propriétaires associés :

- Hermine Saint-Robert-Bellarmin S.E.C.
- Enbridge projet éolien Saint-Robert-Bellarmin S.E.C.

- La confirmation qu'aucune plainte n'a été reçue, en date d'aujourd'hui, depuis la mise en service du parc éolien en 2012.

Tel que mentionné dans la lettre datée du 12 mars 2018, aucune plainte n'a été reçue, depuis la réalisation du suivi de la première année d'opération (2013) du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin à l'égard du bruit généré par le fonctionnement des éoliennes. Par la présente, nous confirmons qu'en date d'aujourd'hui cette déclaration demeure en vigueur.

En terminant, je vous remercie de votre collaboration et sachez qu'il me fera plaisir de répondre à toute question ou commentaire.

Meilleures salutations,

Merci à vous!

Louis-Olivier F. Alain, biol., M. Sc.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

Ministère de l'Environnement

et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7